RAPPELS
DESIGNATION des TERRAINS

Il est rappelé que lors de la demande d'engagement, il est obligatoire d'indiquer l'installation où se dérouleront les rencontres et les coordonnées téléphoniques du correspondant.
Sans ces indications, la demande ne sera pas prise en compte.

Les clubs suivants doivent faire parvenir, dans les sept jours, un mail au District en indiquant les installations :

COUPE ARTOIS SENIORS

OS Aire – ES Allouagne - ES Anzin - ES Billy Berclau - Car. Billy Montigny – US Carvin Ruch – AS Courrières – JS Ecourt – ES Eleu - ESD Isbergues – USO Lens – US Monchy Breton - ASSB Oignies – E. Verquin - AS Violaines

COUPE DEMANDRILLE SENIORS

EC Mazingarbe - US Rouvroy

COUPE PLATEAU SENIORS

ASSB Oignies - US Rouvroy

COUPE MALLEZ SENIORS

US Maisnil

COUPE LETEVE SENIORS

AS Beaurains – AS Brebières – FC Dainville - US Izel – AS Neuvireuil

COUPE CICA SENIORS

US Billy Berclau – AS Vallée la Ternoise

SENIORS D7

JF Guarbecque – ES Ourton
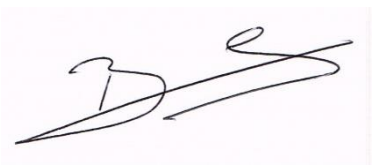
Jean Luc BERNARD
Président de la Commission Seniors